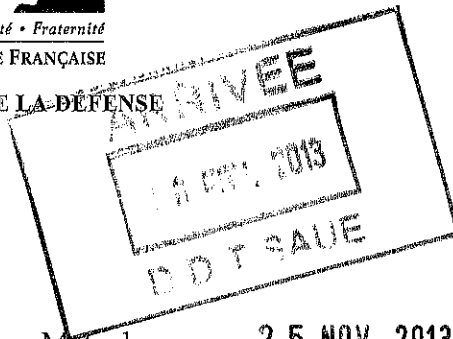




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



MBSNF
A

Metz, le 25 NOV. 2013

N° 7965 /DEF/EMSD Metz/DMS/BSI/SSE



Commandement de la
région Terre Nord-Est,
commandement des
forces françaises et de
l'élément civil stationnés
en Allemagne.

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL,
gouverneur militaire de Metz,
commandant de la région terre Nord-Est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

OBJET : Liancourt (60) – PLU.

RÉFÉRENCE : Lettre du 23 octobre 2013.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du maire de Liancourt les éléments visés à l'article R 121-1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration de son plan local d'urbanisme.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal. Cependant, ce dernier est grevé par la servitude PT2 relative au centre radioélectrique d'Emeville – commune d'Haramont, créée par le décret du 16 juin 1961 et gérée par la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information – BP 70023 - 57044 Metz cedex 1.

C'est pourquoi, je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de l'élaboration de ce document d'urbanisme, mais désire recevoir le projet arrêté, pour avis.

Par ordre,
le lieutenant-colonel Emmanuel KAMMACHER
chef de la division métiers du soutien

COPIES :
COMBdD Creil
DIRISI Metz

